



Domaine du
Bois Saint Mard

Protocole d'Accord

Contrat de location 2013

Identité :

Mme/Melle /Mr:

Adresse:

Tel:

A l'attention des deux parties pour ne rien oublier, en vous remerciant de compléter s'il y a lieu.

Vous avez retenu:

Nbre d'Hôtes: Cocktail / Dîner: Date retenue : / / 201

Gîte retenu ⁽¹⁾ : oui non (Réservation 3 mois avant la réception au plus tard)

Chambre(s) complémentaire(s) ⁽¹⁾ : Nombre : Lendemain de Fête ⁽¹⁾ :
Réservation 3 mois avant la réception au plus tard

Traiteur choisi :

Nom :

Coordonnées :

Clause particulière :

Conditions :

(X) chèque de caution de 2000€ - Chèque restitué après état des lieux.

Acompte de 30% à la commande (inscrire la somme) :

Solde réglé au plus tard, 1 mois avant votre fête.

Le versement du chèque d'acompte vaut acceptation des clauses contractuelles.

⁽¹⁾ : cocher la case correspondante.

Location de la salle de réception

Le prix de la location :

Du ____/____/____ à ____ h

Au ____/____/____ à ____ h

s'élève à _____ € TTC

- L'accès de la salle de réception pour l'installation et le montage du matériel pourra se faire toutefois dès le jour « J » 8h00 ou la veille si le domaine n'est pas réservé.
- La location comprend la mise à disposition de l'ensemble du jardin et de ses aménagements, du parking extérieur et l'exclusivité du lieu en dehors des parties privatives.
- Le chauffage et l'électricité sont inclus dans le forfait de location mentionné ci-dessus.
- Le ménage est à régler en supplément pour 150€ TTC.
- L'état des lieux se fait à l'entrée et à la sortie.
- Les futurs locataires ou prestataires pourront livrer, la semaine précédent l'évènement, la décoration ou les boissons ou tout autre chose, sous leur entière responsabilité ; Dégageant le propriétaire du Domaine du Bois Saint Mard des responsabilités de casse ou de vol.

Hébergement

- La location du gîte de 7 personnes pour le weekend s'élève à 390€ TTC. (Une ou deux nuitées)
- Une caution de 500€ est demandée en début de séjour. Elle est restituée après la vérification des lieux.
- La location des chambres d'hôtes s'élève à 55€ ou 65€ selon la prestation offerte. Une caution de 50€ est demandée par chambre. Elle est restituée dès la réception du linge de maison.
- Le lit supplémentaire est facturé 12€.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Le Domaine du Bois Saint Mard

Merci de faire parvenir ces formulaires complétés à l'adresse suivante:

Domaine du Bois Saint Mard
Château de Tracy
60170 Tracy le Val

Clauses contractuelles

Soucieux d'établir entre toutes les parties (Vous, le traiteur, le DJ et nous) les meilleures relations pour la tranquillité et l'efficacité de tous, nous vous proposons les quelques règles qui régissent notre lieu. Nous vous remercions de communiquer aux traiteurs et DJ choisis par vous les règles les concernant directement. Elles n'ont pour objectif que la seule réussite de votre fête, dans le respect de la qualité de notre environnement.

La réservation est effective au jour du versement de l'acompte de 30%, celui-ci reste définitivement acquis en cas d'annulation.

Ainsi que du chèque de caution de 2000€, restitué après l'état des lieux.

Le solde est réglé 1 mois au plus tard avant le jour de votre fête.

Toute annulation du locataire entraîne un forfait de 150€ de frais de dossier.

Toute annulation du fait du loueur, impliquerait la restitution intégrale de l'acompte et du chèque de caution.

Les locaux sont mis à votre disposition selon les termes du tarif choisi.

Le Gîte fonctionne en dehors de la location de la salle. Vous pouvez cependant le réserver, dans les mêmes

Conditions de fonctionnement, pour bénéficier d'une habitation à proximité de la salle.

Les chambres vous sont réservées en priorité,

la feuille de réservation doit être retournée 3 mois avant votre réception.

Toute décoration est envisageable, dans le respect du décor et des murs existants, peinture et objets.

(pas de clous de punaises ou adhésifs)

Tout feu d'artifice ne peut être tiré qu'après accord préalable et par une personne dûment habilitée.

Etant responsable d'éventuelles dégradations consécutives à votre fête, vous devez souscrire une assurance complémentaire RC : «

responsabilité organisateur » auprès de votre organisateur conseil. (+ ou - 30€)

Parking gratuit non surveillé dans l'enceinte du jardin ou à côté

Aucun droit de bouchon n'est demandé par nous, ni par nos traiteurs recommandés

IMPORTANT – selon vos accords avec vos traiteurs :

La salle et l'office traiteur utilisés doivent être rendus propres et balayés;

Il en sera de même pour la terrasse si elle est utilisée pour les besoins du traiteur

(lessivage final par nos soins) l'ensemble du matériel doit être regroupé et rangé dans le garage avant 18h

Tous aliments et déchets sont regroupés dans des sacs plastiques et déposés dans le garage ;

Les bouteilles et décorations sont emportés en totalité

Soit par votre traiteur, soit par vous-même.

L'office traiteur de 30m² est à sa disposition. Equipée d'un piano (gaz) et d'un réfrigérateur/congélateur familiale de grande capacité,

elle comprend un double évier un îlot central et un grand plan de travail.

Un vestiaires et des toilettes lui sont spécialement réservés

ainsi qu'un garage électrifié, de plein pied, avec accès direct à l'office.

Selon les usages, les locaux à disposition du traiteur sont rendus par celui-ci dans l'état où il les aura trouvés.

A préciser au DJ : la sono, enceintes comprises, l'orchestre, doivent être implantés dans la salle.

Le niveau acoustique doit respecter le décret du 15/12/98 au JO et ne doit pas dépasser 88DB.
